

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****21072181***

ale,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

08 JUIN 2021DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0441 785 906****Nom**(en entier) : **VISU-L**

(en abrégé) :

Forme légale : **société coopérative à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue de Clermont Tonnerre 3 1330 Rixensart****Objet de l'acte : démission-nomination-siège social-cession parts**

En sa séance extraordinaire du 25 mars 2021, l'assemblée générale des coopérateurs a approuvé les décisions suivantes:

- le siège social de la société est transféré Business Center SOPAL-INVEST Rue Amand Histace 5 à 6280 Gerpinnes avec effet au 10 avril 2021
- l'assemblée approuve la démission de ses fonctions d'administrateur de Monsieur Herman Lampaert, domicilié Rue du Printemps 11 à 1050 Bruxelles avec effet au 10 avril 2021.
- l'assemblée approuve la nomination aux fonctions d'administrateur de Monsieur Georges Benayoun, de nationalité française, domicilié Place du Châtelain 7 à 1050 Bruxelles avec effet au 10 avril 2021.
- l'assemblée approuve la cession par Monsieur Herman Lampaert de la totalité des parts de coopérateurs qu'il détient à Monsieur Georges Benayoun.

Herman Lampaert, administrateur.

Georges Benayoun, administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B: **Au recto**: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des titres
Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).